

Assemblée générale annuelle 2020-2021

Procès-verbal

Olympiques spéciaux Québec

30 novembre 2021, 18h00

Rencontre virtuelle, Zoom Meeting

Membres présents:

Alexandre Bilodeau
Audrey Savard
Benoit Clouâtre
Daniel Granger
Diane Morin
Jacques Blais
James Lapierre
Jean-François Potvin
Jocelyn Boileau
Jonathan Lévesque
Martin Parent
Michel Guay
Patrick Boivin
Patrick Lalonde
Sylvain Chevalier

Membre présent non-votant:

Francine Gendron

Absents:

Jean-Guy Payette
Toni Dilli

Prise de notes:

Isabelle Mainville

1. Constatation du quorum

Le quorum est atteint, l'assemblée débute à 18h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Daniel Granger fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que déposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 décembre 2020

Le procès-verbal du 8 décembre 2020 est adopté à l'unanimité, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 décembre 2020

Modification aux règlements généraux

Daniel Granger mentionne que la rencontre avec Jean-Guy Payette, membre du conseil d'administration et avocat, afin de revoir les règlements généraux n'a pas eu lieu au cours de l'année, tel que prévu.

La directrice souhaite engager une firme spécialisée dans la gouvernance pour effectuer la révision complète des règlements généraux. Ce point sera discuté en conseil d'administration.

5. Dépôt des états financiers vérifiés 2020-2021

Benoit Clouâtre dépose les états financiers 2020-2021 qui ont été approuvés préalablement par les membres du conseil d'administration.

L'exercice financier 2020-2021 se termine avec un excédent de 708 332\$ comparativement à 471 749\$ en 2019.

Cet excédent s'explique par une année SUMMA 2021 exceptionnelle et à des revenus d'intérêts plus élevés que ceux de 2019-2020. On constate également une diminution des charges, laquelle s'explique, entre autres, par des dépenses qui n'ont pas eu lieu dans le cadre de l'activité SUMMA 2021 et des activités sportives non tenues.

Benoit Clouâtre rappelle que l'objectif de l'organisation et sa mission ne sont pas de dégager de gros surplus, mais étant donné la situation actuelle de pandémie, cet excédent s'explique.

Le vice-président Finances souligne que des sommes additionnelles ont été affectées dans les surplus affectés au cours de l'année, ce qui fait que l'organisation finit son année financière avec des fonds non affectés de 461 286\$ et des fonds grevés d'affectations internes dans divers projets, incluant le fonds des sections locales, de 3 004 198\$.

Au niveau du bilan, l'organisation se trouve dans une situation enviable au niveau des liquidités. Benoit Clouâtre mentionne qu'il y a un 10 000\$ de plus au niveau de la dette à long terme, qui s'explique par un deuxième prêt sans intérêt, offert par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Les deux prêts sont remboursables en décembre 2022. Celui-ci ajoute que le bilan 2020-2021 reflète une très bonne santé financière.

Benoit Clouâtre termine la présentation en mentionnant que l'organisation a fait une bonne gestion de ses finances au cours de l'année 2020-2021. Il félicite Isabelle Mainville, Jacques Blais et Francine Gendron pour leur excellent travail.

6. Ratification des décisions et résolutions des administrateurs 2020-2021

Le document des décisions 2020-2021 à ratifier est déposé.

Résolution AGA2021-11-30/05

Ratification des décisions des administrateurs 2020-2021

Il est proposé et résolu de ratifier les décisions des administrateurs pour l'année 2020-2021, telles que déposées lors de l'Assemblée générale annuelle 2020-2021 du 30 novembre 2021.

Proposée par Jacques Blais, appuyée par Patrick Lalonde, adoptée à l'unanimité

7. Élection d'un président d'élection

Il est proposé de nommer Jean-François Potvin à titre de président d'élection.

Résolution AGA2021-11-30/06- Élection d'un président d'élection

Il est proposé et résolu de nommer à titre de président d'élection, Jean-François Potvin, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle 2020-2021 du 30 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

8. Élection des administrateurs

L'élection 2021 des membres du conseil d'administration est faite conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec.

Les postes en élection en 2021 sont ceux de:

- Sylvain Chevalier
- Audrey Savard

Étant donné que le nombre de postes en élection est équivalent au nombre de candidats, chaque membre est réélu par acclamation pour un mandat de trois ans.

Résolution AGA2021-11-30/07- Élection 2021

Il est proposé et résolu d'élire Sylvain Chevalier et Audrey Savard pour un mandat de 3 ans, conformément aux règlements généraux d'Olympiques spéciaux Québec .

Proposée par Jean-François Potvin, adoptée à l'unanimité

9. Reconduction du mandat des vérificateurs financiers pour l'année 2021-2022

Il est recommandé de reconduire le mandat des vérificateurs financiers pour 2021-2022.

Résolution AGA2021-11-30/08 Vérification financière 2021-2022

Il est proposé et résolu de reconduire la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs financiers pour 2021-2022.

Proposée par Benoit Clouâtre, adoptée à l'unanimité

10. Levée de la séance de l'Assemblée générale annuelle

La séance est levée à 18h25.